

Communiqué de presse
29 septembre 2025

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET LE RETOUR À L'EMPLOI **Un partenariat renforcé en Île-de-France**

France Travail Île-de-France et la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) annoncent la signature d'un nouvel accord-cadre régional, visant à améliorer l'inclusion sociale et professionnelle des publics les plus fragiles en Île-de-France. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité d'une expérimentation réussie menée dans le Val-d'Oise et les Yvelines entre 2023 et 2025, désormais élargie à l'ensemble des départements franciliens.

France Travail Île-de-France, opérateur public au service de l'emploi, et la Cramif, acteur clé de l'Assurance Maladie en Île-de-France, unissent leurs expertises pour accompagner les demandeurs d'emploi et les assurés confrontés à des problématiques de santé ou à des situations de fragilité sociale. Ce partenariat ambitionne de lever les freins à l'emploi, notamment liés à la santé, en facilitant l'accès aux soins et en sécurisant les parcours d'insertion professionnelle. Il offre également un accompagnement coordonné aux personnes fragiles dans la gestion des transitions professionnelles (maintien, reprise ou perte d'emploi).

Une coopération renforcée autour de trois axes majeurs

1. **Orientation accompagnée et coordination des parcours** : Les deux structures mettent en place un processus d'identification et d'orientation des publics prioritaires, tels que les demandeurs d'emploi en arrêt de travail, les personnes atteintes de pathologies lourdes ou celles en renoncement aux soins. Les échanges sécurisés de données, encadrés par une convention spécifique, garantissent une prise en charge rapide et adaptée.
2. **Partage des ressources et montée en compétences** : France Travail Île-de-France et la Cramif mutualisent leurs ressources documentaires et pédagogiques, notamment via l'Académie France Travail et l'outil DORA, pour renforcer les compétences des professionnels et améliorer la visibilité des services proposés.
3. **Développement de nouvelles perspectives** : Une feuille de route conjointe, impliquant la direction de l'action sanitaire et sociale et de l'autonomie (DASSA) de la Cramif, sera élaborée pour optimiser la prise en charge des personnes en situation de handicap. Des actions locales, définies dans des feuilles de route départementales, viendront compléter ce dispositif.

Un impact concret pour les publics fragiles

Ce partenariat vise à accompagner les publics les plus vulnérables, notamment :

- Les demandeurs d'emploi confrontés à des problématiques de santé nécessitant un accompagnement spécialisé.

- Les assurés en arrêt maladie ou en perte d'emploi, souhaitant s'engager dans un projet professionnel ou une formation.
- Les personnes en situation de renoncement aux soins, confrontées à des freins psychosociaux ou sociaux complexes.

Grâce à des outils comme ISSUE (signalement sécurisé) et une messagerie sécurisée, les échanges entre les deux structures sont fluidifiés, permettant une prise en charge rapide et coordonnée.

Un suivi rigoureux et une ambition partagée

Un comité de pilotage régional, réunissant des représentants de France Travail Île-de-France et de la Cramif, se réunira régulièrement pour évaluer les résultats du partenariat à travers des indicateurs quantitatifs (nombre de signalements, accompagnements réalisés) et qualitatifs (satisfaction des bénéficiaires, monographies de parcours, suivi de parcours individuels). Chaque département francilien élaborera une feuille de route locale pour garantir une mise en œuvre adaptée aux besoins des territoires.

Nadine Crinier, directrice régionale de France Travail Île-de-France, déclare : « Cet engagement permet de garantir un accompagnement global, humain et coordonné aux publics les plus fragiles. Concrètement, ce partenariat permet de mieux repérer et orienter les publics en difficulté, de coordonner notre action en mutualisant nos ressources, et de développer des actions ciblées. Nous œuvrons avec la CRAMIF pour lever les obstacles à l'emploi liés à la santé, et ainsi sécuriser les parcours d'insertion. »

David Clair, directeur général de la CRAMIF, ajoute : « En renforçant notre collaboration avec France Travail Île-de-France, nous agissons pour garantir un accès effectif aux soins et à l'emploi pour les plus vulnérables. Ce partenariat est une réponse concrète aux défis de l'inclusion sociale et professionnelle en Île-de-France. »

À propos de France Travail Île-de-France

France Travail est un établissement du service public qui développe une offre de services personnalisés auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises, fondée sur son expertise du marché du travail.

A travers 125 agences et relais de proximité répartis dans les 8 départements franciliens, ainsi qu'un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire francilien, France Travail Ile-de-France œuvre au quotidien pour accompagner le développement de compétences des publics et accélérer les recrutements.

À propos de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France

La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Cramif verse des prestations (pension d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs d'appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

Contact presse

gilles.treffort@francetravail.fr

presse.cramif@assurance-maladie.fr